



Albu

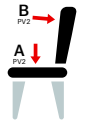
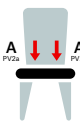
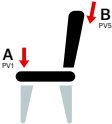
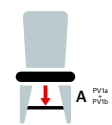
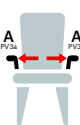
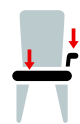
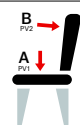
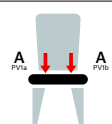
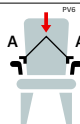
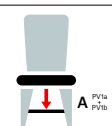
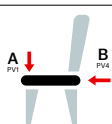
363 416 hêtre

Satisfait (niveau) : II.

Créé par (personne) : Petra Říhová

Approuvé (date) : 13.8.2018

Durant tout le processus de fabrication, les produits TON doivent être présentés à un contrôle régulier de façon à ce qu'ils répondent aux standards internationaux de qualité, de sécurité et de résistance. Les essais sont réalisés dans un laboratoire interne de TON où les différentes parties de la chaise sont soumises à une pression prescrite et de manière répétée.

Norme	Test n°	Essai	Charge niveau		Résultat	Description	Figure
			I.	II.			
EN 1728, 6.4	1.	essai de charge statique sur assise et dossier	A assise force : 1 600 N B dossier force : 560 N répétition : 10×	A assise force : 2 000 N B dossier force : 700 N répétition : 10×	Niveau II	L'assise et le dossier sont soumis à une certaine charge statique.	
EN 1728, 6.5	2.	essai de charge statique en bord avant de l'assise	A force : 1 300 N répétition : 10×	A force : 1 600 N répétition : 10×	Niveau II	Deux points situés le plus près possible du bord avant de l'assise sont soumis alternativement à la pression statique.	
EN 1728, 6.6	3.	charge verticale sur dossier	A charge sur assise force : 1300 N B force : 600 N répétition : 10×	A charge sur assise force : 1 800 N B force : 900 N répétition : 10×	Niveau II	Test du dossier par pression vers le bas sur le centre du bord supérieur du dossier.	
EN 1728, 6.8, 6.9	4.	essai de charge statique sur le repose-pieds et sur le repose-jambes	A force : 1 300 N répétition : 10×	A force : 1 600 N répétition : 10×	Pas de test	L'essai simule la charge statique sur le repose-pieds lorsque l'on se lève de la chaise.	
EN 1728, 6.10	5.	essai de charge statique latérale sur accoudoirs	A force : 400 N répétition : 10×	A force : 900 N répétition : 10×	Niveau II	L'essai simule la charge statique sur les accoudoirs agissant dans des sens opposés.	
EN 1728, 6.11	6.	essai de charge statique vers le bas sur accoudoirs EN	A force : 750 N répétition : 5×	A force : 900 N répétition : 5×	Niveau II	Le bord avant des accoudoirs est soumis, de manière répétée, à la charge statique vers le bas. Cet essai simule la charge statique lorsque l'on se lève de la chaise en s'appuyant sur les accoudoirs.	
EN 1728, 6.17	7.	essai combiné de fatigue sur assise et dossier	A assise force : 1 000 N B dossier : 300 N répétition : 100 000×	A assise force : 1 000 N B dossier : 300 N répétition : 200 000×	Niveau II	L'assise et le dossier de la chaise sont soumis à une certaine charge statique de façon prolongée. L'essai simule la charge répétée en cas d'utilisation de longue durée de la chaise.	
EN 1728, 6.18	8.	essai de fatigue en bord avant d'assise	A assise force : 800 N répétition : 50 000×	A assise force : 800 N répétition : 100 000×	Niveau II	Deux points situés le plus près possible du bord avant de l'assise sont soumis, tour à tour, à la pression statique. Il s'agit d'un essai de fatigue.	
EN 1728, 6.20	9.	essai de fatigue sur accoudoirs	A force : 400 N répétition : 30 000×	A force : 400 N répétition : 60 000×	Niveau II	Les accoudoirs sont simultanément soumis à une force de 400 N sous un angle de 10°. Il s'agit d'un test de fatigue simulant l'utilisation de longue durée des accoudoirs.	
EN 1728, 6.21	10.	essai de fatigue sur les repose-pieds	A force : 1 000 N répétition : 50 000×	A force : 1 000 N répétition : 100 000×	Pas de test	De manière répétée, une charge de 1000 N agit sur les repose-pieds. Il s'agit d'un essai de fatigue simulant l'utilisation de longue durée du repose-pieds.	
EN 1728, 6.15	11.	essai de charge statique vers l'avant sur piètement	A charge sur assise : 1 000 N B force : 500 N répétition : 10×	A charge sur assise : 1 800 N B force : 620 N répétition : 10×	Niveau II	Sur le centre du bord arrière de l'assise, une charge statique agit vers l'avant. Le piètement avant doit être bloqué afin que la chaise ne puisse pas bouger.	

Norme	Test n°	Essai	Charge niveau		Résultat	Description	Figure
			I.	II.			
EN 1728, 6.16	12.	essai de charge statique latérale sur piètement	A charge sur assise : 1 000 N B force : 400 N répétition : 10×	A charge sur assise : 1 800 N B force : 760 N répétition : 10×	Niveau II	Sur le centre du bord latéral de l'assise, une charge statique agit vers l'avant. Les pieds doivent être latéralement bloqués afin que la chaise ne bouge pas.	
EN 1728, 6.27.1, 6.28	13.	essai de chute	non utilisé	répétition : 50×	Niveau II	La chaise est relâchée de l'arrière vers l'avant jusqu'au point d'équilibre, puis subit une chute libre sans aucune autre force ou vitesse. Le même essai est effectué sur le côté de la chaise.	
EN 1728, 6.25	14.	essai d'impact de marteau (6,4 kg) sur le dossier	hauteur de chute 210 mm à un angle de 38° répétition : 10×	hauteur de chute 330 mm à un angle de 48° répétition : 10×	Niveau II	La résistance du produit est testée lors de l'impact sur la partie arrière du dossier.	
EN 1728, 6.26	15.	essai d'impact de marteau (6,4 kg) sur l'accoudoir	hauteur de chute 210 mm à un angle de 38° répétition : 10×	hauteur de chute 330 mm à un angle de 48° répétition : 10×	Niveau II	La résistance du produit est testée lors de l'impact sur l'accoudoir.	
BIFMA	6.	essai statique de résistance du dossier	B charge sur dossier : 667 N répétition : 10×	B charge sur dossier : 1 112 N répétition : 10×	Niveau II	Le siège est chargé et une pression statique est exercée par une force déterminée sur le dossier.	
BIFMA	18.	essai statique de résistance du piètement latéralement - pied avant	B charge pied avant : 334 N répétition : 10×	B charge pied avant : 503 N répétition : 10×	Niveau II	De manière répétée, une charge statique agit latéralement sur le pied avant de la chaise. Les pieds latéraux doivent être bloqués afin que la chaise ne puisse pas bouger.	
BIFMA	18.	essai statique de résistance du piètement de front - pied avant	B charge pied avant : 334 N répétition : 10×	B charge pied avant : 503 N répétition : 10×	Niveau II	De manière répétée, une charge statique agit de front sur le pied avant de la chaise. Le piètement arrière doit être bloqué afin que la chaise ne puisse pas bouger.	
BIFMA	11. 3. 1.	essai d'impact		un poids de 57 kg tombe de manière répétée sur le siège à partir d'une hauteur de 30 mm répétition : 100 000×	Niveau II	La résistance du produit est testée lors de l'impact au centre du siège.	
BIFMA	8.	chute libre	un sac d'essai pesant 102 kg tombe d'une hauteur de 152 mm de manière répétée : 1×	un sac d'essai pesant 136 kg tombe d'une hauteur de 152 mm de manière répétée : 1×	Niveau I	La résistance du produit est testée lorsque la charge tombe en chute libre au centre du siège.	
JIS S 7.13		chute libre sur le sol		hauteur de chute de 100 mm à l'arrière et à l'avant du piètement de manière répétée : 10×	Niveau II	La résistance du produit est testée lors de sa chute sur le piètement arrière et ensuite sur le piètement avant.	

Nos produits sont exportés vers plus de 60 pays, par conséquent, nous les testons régulièrement non seulement dans le cadre des normes européennes, mais aussi selon le standard nord-américain BIFMA et la norme japonaise JIS S 1203.

Norme EN 16139

Cette norme européenne détermine les exigences de sécurité, de solidité et de durabilité de tous les types d'ameublement utilisés par des adultes dont le poids ne dépasse 110 kg. Elle est testée par des méthodes dont leurs procédures sont individuellement décrites dans les sous-parties de la norme EN 1728.

Norme japonaise JIS S 1203

La norme japonaise détermine les exigences de solidité et durabilité du meuble d'assise.

Norme américaine ANSI/BIFMA X5.1

La norme américaine (Business and Institutional Furniture Manufacturers Association) détermine les standards de sécurité et de résistance du meuble d'assise.

Méthodes d'essais

Un échantillon de meuble d'assise est soumis à des essais de sécurité, de solidité et de durabilité selon les tableaux indiqués.

Niveau	Type d'utilisation	Champ d'application
I.	utilisation générale	Lieux dans lesquels le meuble d'assise est généralement conçu pour une utilisation de courte durée et dont la charge est de légère jusqu'à lourde. Exemples d'utilisation : bâtiments publics, cafétérias, cantines, banques, bars.
II.	utilisation extrême	Lieux dans lesquels le meuble d'assise est, parfois ou de manière répétée, exposé de façon extrême à des charges élevées en raison du type spécifique d'utilisation ou d'une utilisation inadéquate. Exemples d'utilisation : boîtes de nuit, postes de police, stations de transport, vestiaires de sport, casernes.

Nous testons les produits de la marque TON sur les deux niveaux en essayant toujours d'atteindre le niveau II, lequel répond à une utilisation extrême.